

Le quatorze avril deux mille onze, convocation du conseil municipal adressée par écrit individuellement à chacun des conseillers pour la session ordinaire qui se tiendra le vingt-deux avril deux mille onze.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire du 22 avril 2011 – 19 heures**

A l'ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu de la dernière séance
2. Election du secrétaire de séance
3. Compte administratif 2010
4. Compte de gestion 2010
5. Affectation du résultat
6. Réparation harmonium église
7. Vote des quatre taxes locales
8. Amortissement travaux Rue de Pimont
9. Budget primitif 2011
10. Désignation membres CCAS – Urbanisme
11. Destruction nids de guêpes
12. Dénomination Rue Eugène Morisse
13. Plan national de développement de la vidéo protection
14. Informations diverses
15. Questions diverses

L'an deux mille onze, le vingt-deux avril à dix-neuf heures, le conseil légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Claude LESUEUR, Maire, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Etaient présents : M. Lesueur, Maire , MM. Le Maoût et Revet, Mme Lethuillier, adjoints ; MM. Baray, Delahais, Vimbert, Clément, Paumier, Aubert de Trégomainl conseillers.

M. Fanonel avait donné pouvoir à M.Paumier.

M. Langé avait donné pouvoir à M. Baray.

Absent : M. Goupil

**Adoption du compte rendu de la dernière séance.**

Le compte rendu de la dernière séance adressé à chacun des membres n'appelle aucune observation. Il est adopté à l'unanimité.

**Election du secrétaire de séance.**

M. Delahais est nommé secrétaire de séance.

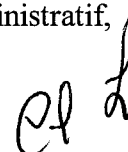
**Compte administratif 2010**

Sous la présidence de M. Jean Clément doyen d'âge, lecture est donnée du compte administratif dont les résultats de clôture sont les suivants :

- Section de fonctionnement : 360 935,22 €
- Section d'investissement : 44 768, 57 €
- 

Il est adopté à l'unanimité. (sauf 1 voix M. Claude Lesueur).

**Compte de gestion 2010** dressé par le percepteur, copie du compte administratif, est adopté à l'unanimité.



## **Affectation du résultat**

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- à la couverture d'autofinancement de la section d'investissement (compte 1068) 88 587,43 €
- à l'excédent reporté de fonctionnement (compte 002) 272 347,79 €

## **Vote des 4 taxes locales**

Le conseil est informé que suite à la réforme de la taxe professionnelle les taux de référence communaux ont été modifiés par l'administration fiscale. Ces taux ont été calculés de façon à ne pas pénaliser les finances communales ni augmenter la pression fiscale sur les administrés. Le conseil décide à l'unanimité d'adopter les taux de référence suivants :

- taxe d'habitation 13.31 %
- Foncier bâti 14.40 %
- Foncier non bâti 40.26 %
- Cotisation foncière des entreprises 20.19 %

## **Réparation harmonium église**

Monsieur Lesueur donne la parole à Monsieur de Trégomain chargé du suivi du dossier. Après avoir sollicité deux facteurs différents, seul a répondu M. Christophe Leprou d'Ifs dans le Calvados dont le devis s'élève à 2 295 euros H.T, devis accepté par le conseil municipal. La somme correspondante sera inscrite au B.P. 2011 section Investissement .

## **Amortissement**

Le conseil municipal décide d'amortir sur une durée de 10 ans les travaux d'effacement de réseaux Rue de Pimont ( 63 491,69 €).

## **Budget primitif 2011**

Le budget primitif équilibré en dépenses et en recettes est présenté par Monsieur Daniel Le Maoût 1<sup>er</sup> adjoint chargé aux finances.

- Fonctionnement 630 143 euros
- Investissement 361 034 euros

Est adopté à l'unanimité

## **Désignation d'un nouveau membre au C.C.A.S. et à la commission d'urbanisme**

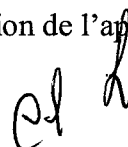
A la suite du décès de Madame Micheline Traumann M. Philippe Paumier est désigné membre de la commission d'urbanisme et M. Bruno Revet membre du Centre Communal d'Action Sociale.

## **Destruction nids de guêpes**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le service départemental d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime n'assure plus les destructions de nids de guêpe et redirige les demandes vers des sociétés spécialisées. Seules sont continuées à être assurées par les sapeurs-pompiers les interventions suivantes :

- à titre gratuit

Lorsqu'un danger immédiat et vital pour les personnes est identifié à la réception de l'appel  
A la demande de la mairie lorsque le nid est situé sur le domaine public.



- avec facturation

Par carence d'entreprises privées, à ce titre la destruction de nids d'hyménoptères réalisée par le SDIS sera facturée 100 euros au demandeur de la prestation.

Les administrés sont invités à se renseigner en mairie pour obtenir la liste des prestataires.

### **Dénomination Rue Eugène Morisse**

Lors de la dernière séance il a été décidé de nommer la vois du lotissement de Rougemare Rue Eugène Morisse. M. le Maire donne lecture d'un courrier d'un résident de ce lotissement qui souhaiterait conserver l'ancienne appellation. La famille Morisse ayant donné son accord, Monsieur le Président propose à chacun des membres de se prononcer par un vote à bulletin secret. L'ensemble des membres a refusé la proposition et souhaité un scrutin à main levée. Par un vote à l'unanimité, le conseil confirme sa décision du 15 mars dernier.

### **Plan national de développement de la vidéo protection**

Il est proposé aux communes qui le souhaitent l'installation de la vidéo protection dans les zones sensibles. Des subventions de l'Etat seraient accordées à hauteur de 20 à 50%. Au préalable un diagnostic serait établi visant les objectifs essentiels tels que la connaissance de la commune en termes de délinquance du territoire et de définir les actions pour déterminer la pertinence de la vidéo protection, le financement et le fonctionnement d'un tel dispositif. Le conseil municipal charge M. le Maire de rencontrer les services de la gendarmerie pour établir cette étude de sécurité.

### **Informations diverses**

- M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Le Phare dont le siège se trouve à La Poterie-Cap d'Antifer relatif aux nuisances olfactives provenant du port pétrolier de Saint-Jouin Bruneval sur la période du 8 mars au 10 mars 2011. Le conseil ne souhaitant pas s'immiscer dans les affaires des autres communes, il est décidé de ne pas donner suite à ce courrier.
- M. le Maire donne le compte rendu de la sortie des scolaires du Tilleul, le 12 avril dernier, au Mémorial de Caen et au cimetière militaire de Colleville-sur-Mer. Des remerciements sont exprimés près du Comité Le Souvenir Français Le Havre
- Une étude entomologique demandée par le Département sera réalisée d'avril à octobre 2011 dans le site de la Valleuse d'Antifer par un spécialiste de la faune M. Bernard Dardenne.
- Le 1 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Normandie a été concrétisé par une conférence de M. Jean Renaud, professeur émérite à l'université de Caen, organisée par les bons offices de M. Bernard Dherbécourt d'Etretat.
- La venue du poste équestre pour la 15ème année est en cours de négociations.
- M. le Maire fait part de la bonne marche des commerces du Tilleul et encourage vivement les Tilleulais à s'y approvisionner régulièrement.
- Le conseil est informé que M. le président de la République Nicolas Sarkozy a confié à Monsieur Antoine Rufenacht la mission chargée de développer l'axe Seine. Un atout pour la région.

el d

**Questions diverses**

M. Aubert de Trégomain demande des informations sur l'élaboration du P.L.U. L'étude est toujours en cours. Certaines difficultés apparaissent quant à l'urbanisation de certaines parcelles qui nécessitent des extensions de réseaux et grèveraient le budget communal. Une réunion sera organisée le 16 mai prochain regroupant les membres du conseil municipal, l'architecte du P.L.U. , les services EDF, les représentants du Syndicat Départemental d' Energie et un technicien de la D.D.T.M. Le Havre pour traiter de ces questions. Le projet du P.L.U. pourrait être remis en cause.

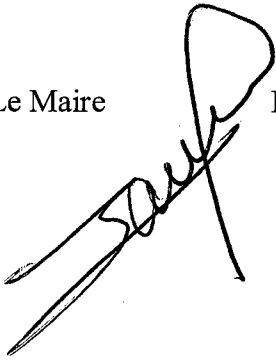
M. Baray informe le conseil que la vente de brioches au profit de l'A.P.A.E.I aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai dans le bourg.

M. Paumier fait remarquer la chaleur dégagée par les moteurs des appareils réfrigérants dans la supérette. M. le Maire indique qu'il a rencontré à ce sujet un responsable du groupe Carrefour et que la question est à l'étude.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 heures 05.

A la fin de la séance, M. le Maire fait part du décès de M. Jean Isaac doyen de la commune, époux de Madame Janine Isaac ancienne conseillère municipale. M. le Maire rend hommage au défunt pour ses missions près des instances municipales. Le conseil avec émotion et sympathie s'associe à la peine de la famille.

Le Maire



Le secrétaire de séance



Les membres du conseil municipal

